

TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE
CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET DE TROISIÈME VOIE
SESSION 2016
ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : ESPACES VERTS ET NATURELS

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 21 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Vous êtes technicien principal territorial de 2^{ème} classe responsable du service espaces verts dans la commune de Techniville, qui comprend 30 000 habitants.

Cette commune, qui dispose d'un type d'habitat mixte (vertical et pavillonnaire), est traversée par des voies de chemin de fer et dispose d'un petit centre-ville dynamique. Les espaces verts sont nombreux sur la ville et la municipalité a toujours fait le choix de maintenir un niveau de fleurissement élevé pour rendre le cadre de vie des habitants plus agréable. Les pratiques du service espaces verts sont qualifiées d'intensives.

Dans un premier temps, le maire vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la biodiversité en ville.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à améliorer la prise en compte de la biodiversité dans tous les espaces de la ville.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1 :** Geneviève De Lacour - « Prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement » - *Techni.Cités* - n°275 - 23 septembre 2014 - 6 pages
- Document 2 :** Emmanuelle Lesquel - « Philippe Rapeneau tisse sa trame en vert et bleu » - *Le Courrier des maires* - n°280-281 - Juin-juillet 2014 - 1 page
- Document 3 :** Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (extrait) - *legifrance.gouv.fr* - 1 page
- Document 4 :** Yaël Haddad - « Moutons, chèvres et vaches, nouveaux alliés des collectivités » - *Techni.Cités* - n°275 - 23 septembre 2014 - 2 pages
- Document 5 :** « Pour une gestion raisonnée des eaux pluviales » - *Paysage Actualités* - Novembre 2013 - 2 pages
- Document 6 :** « Des friches en jardins » - *Maires de France* - Mars 2014 - 1 page
- Document 7 :** Yaël Haddad - « Les végétaux locaux en phase de reconquête » - *Paysage Actualités* - Septembre 2014 - 2 pages
- Document 8 :** « De "ville jardin" à "ville nature" : Pau fait le choix de la biodiversité » - *Horticulture et Paysage* - Août-septembre 2013 - 3 pages
- Document 9 :** « Produit phytosanitaire » - *travailler-mieux.gouv.fr* - site consulté le 2 octobre 2015 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.